

## Thème : Panorama de l'actualité du droit du travail

**Date :** Lundi 18 novembre 2024 de 14h00 à 17h00

**Lieu :** Blois

**Pré-requis :** être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

**Objectifs :**

- *Connaître, assimiler et maîtriser les règles créées ou modifiées au cours de l'année 2024*

**Méthodes mobilisées :**

➤ **Programme :**

- **Actualité législative**
- **Actualité réglementaire**
- **Actualité jurisprudentielle**

➤ **Moyens pédagogiques :** Support power-point, échanges avec les participants

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

## Intervenant

Damien CHENU, Maître de conférence à l'Université d'Orléans, Avocat au Barreau de Tours

**Informations importantes :**

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
  - **Tarifs :** Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet [www.avocats-ecoa.fr](http://www.avocats-ecoa.fr) ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.